



Comité stratégique de la CCAPEX

Réunion du 31 mars 2022

Ordre du jour

- Rappel de la gouvernance (Etat/CD)
- Les chiffres clefs des expulsions locatives (PREF)
- Présentation du bilan qualitatif et quantitatif de la CCAPEX opérationnelle (ETAT)
- Présentation de l'expérimentation relative à l'équipe mobile de prévention des expulsions locatives (ETAT et CD)
- Actualités sur la prévention (chargés de mission, fin de la trêve hivernale, charte départementale de prévention des expulsions locatives, plan départemental de prévention des expulsions locatives) (ETAT)
- Redynamisation des MASP (CD)
- CLIL (CD)

Gouvernance de la CCAPEX coprésidence CD/Etat

Comité stratégique CCAPEX:

Instance de pilotage et de concertation, ainsi que de validation et de suivi stratégique

Périodicité : au moins une réunion par an

CCAPEX doctrinale:

Instance de coordination, d'évaluation et de pilotage du dispositif départemental de prévention des expulsions locatives.

Composition : FSL, CAF, Banque de France, membres impliqués dans la prévention des expulsions locatives

Périodicité : deux fois par an

CCAPEX opérationnelle:

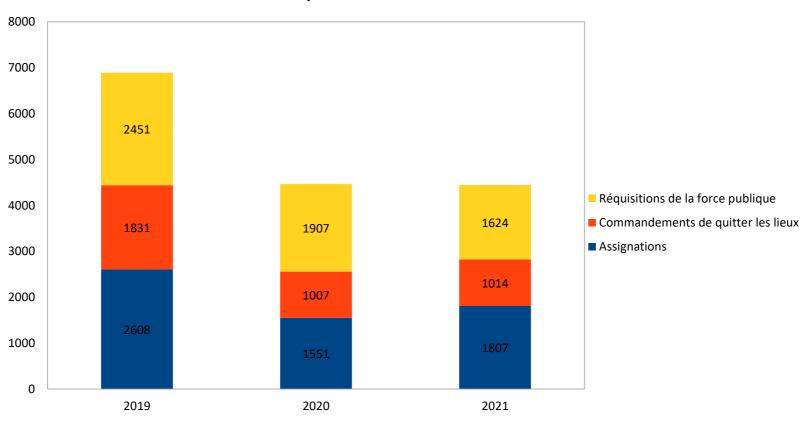
Instance d'examen de situations individuelles signalées qui formule des avis / recommandations auprès des personnes physiques et organismes

Composition: idem CCAPEX doctrinale

Périodicité : hebdomadaire

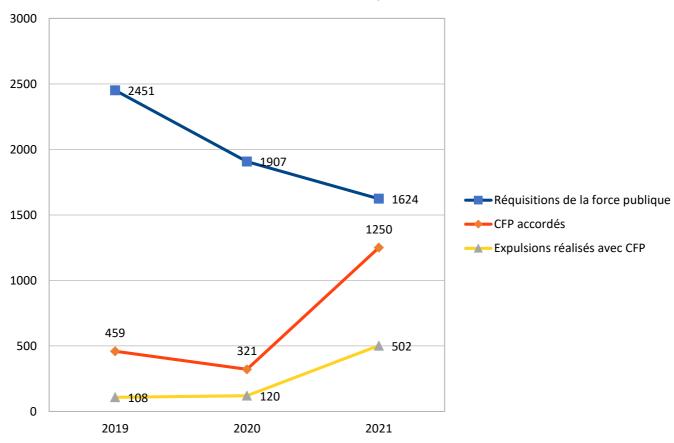
Les chiffres clés des expulsions locatives

Flux d'actes transmis par les huissiers



Les chiffres clés des expulsions locatives

Evolution des CFP accordés et des expulsions réalisées avec CFP



Analyse

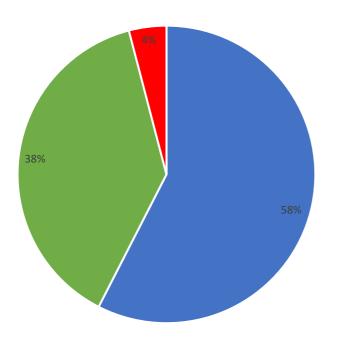
- Diminution générale des flux d'actes en terme d'expulsions locatives (moins 30 % sur chaque étape de l'expulsion)
- Augmentation des CFP accordés en 2021 suite à la fusion des services d'expulsions locatives des préfectures et sous-préfecture (2019) et une année perturbée par le COVID (2020)
- ·Vigilance sur 2022 : ré augmentation des flux d'assignations (230 par mois)

Bilan de la CCAPEX opérationnelle 2020 et 2021

2020 : 27 commissions, 193 situations examinées

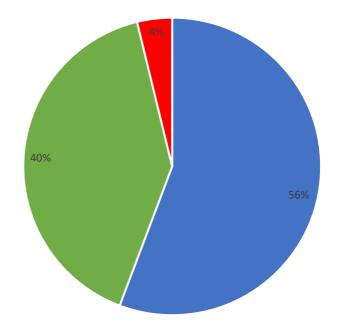
2021 : 32 commissions, 192 situations examinées

Répartition des saisines de la CCAPEX 2020



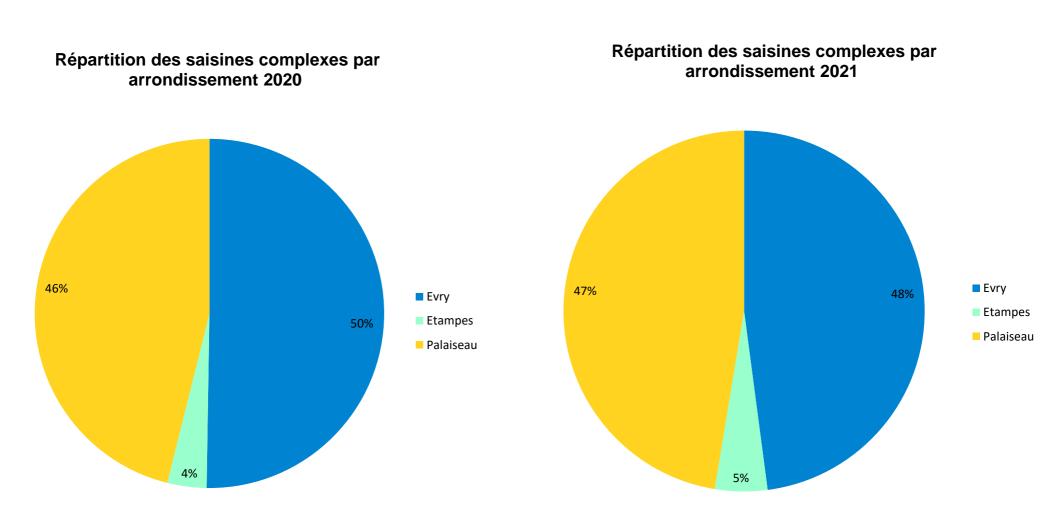
- Saisines administratives bailleurs sociaux
- Saisines administratives bailleurs privés
- Saisines dossiers signalés

Répartition des saisines de la CCAPEX 2021

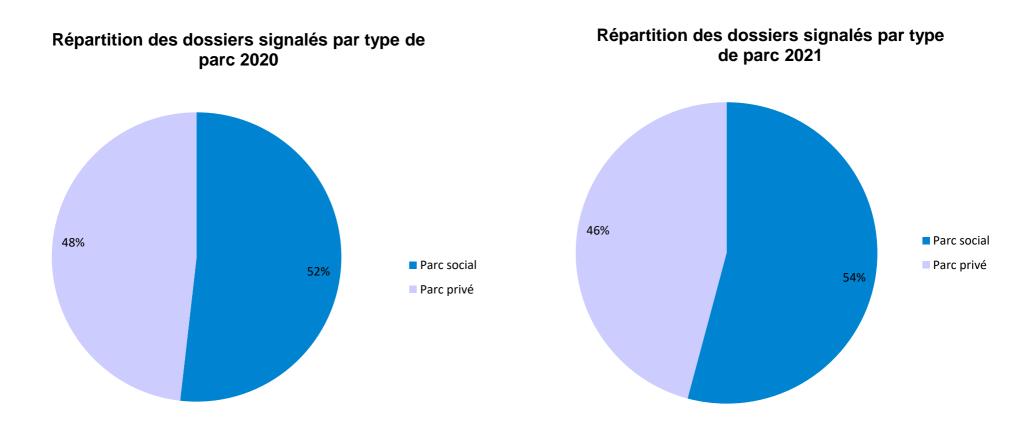


- Saisines administratives bailleurs sociaux
- Saisines administratives bailleurs privés
- Saisines dossiers signalés

Bilan de la CCAPEX opérationnelle 2020 et 2021



Activité de la CCAPEX en 2020 et 2021



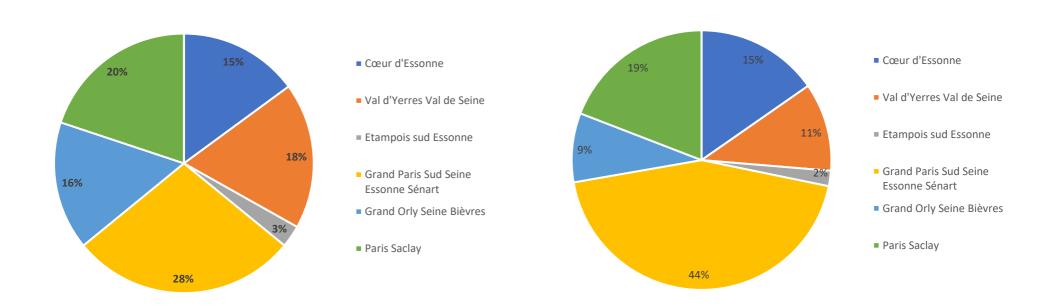
Bilan de la CCAPEX 2020 et 2021

Focus sur les EPCI ayant obligation de mettre en place une conférence intercommunale du logement (CIL):Cœur d'Essonne +18% /2020, GPS: +80% /2020, Paris

Saclay: +11%/2020

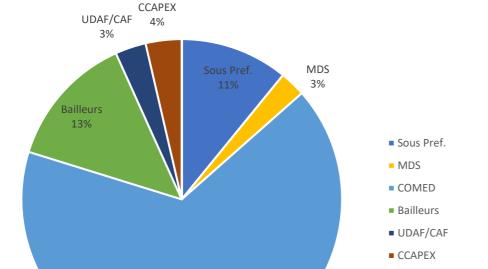
Ventiliation par EPCI 2020

Ventiliation par EPCI 2021



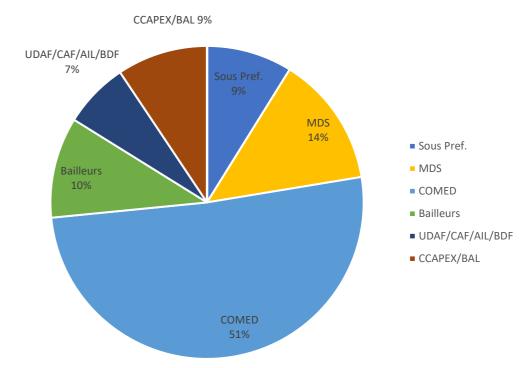
Bilan de la CCAPEX 2020 et 2021





66%

Origine des saisines complexes 2021



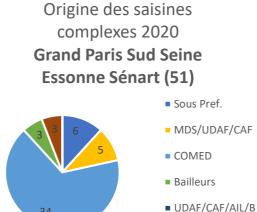
Bilan de la CCAPEX 2020

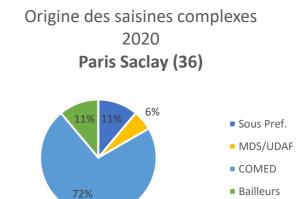
Focus sur les EPCI ayant obligation de mettre en place une conférence intercommunale du logement (CIL):

CCAPEX

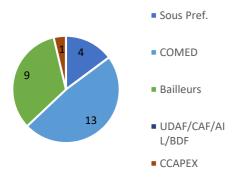
Origine des saisines complexes 2020
Etampois Sud Essonne (4)

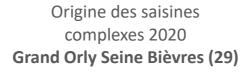
COMED

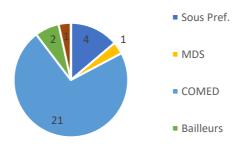




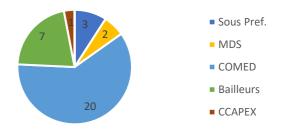
Origine des saisines complexes 2020 **Coeur d'Essonne (27)**





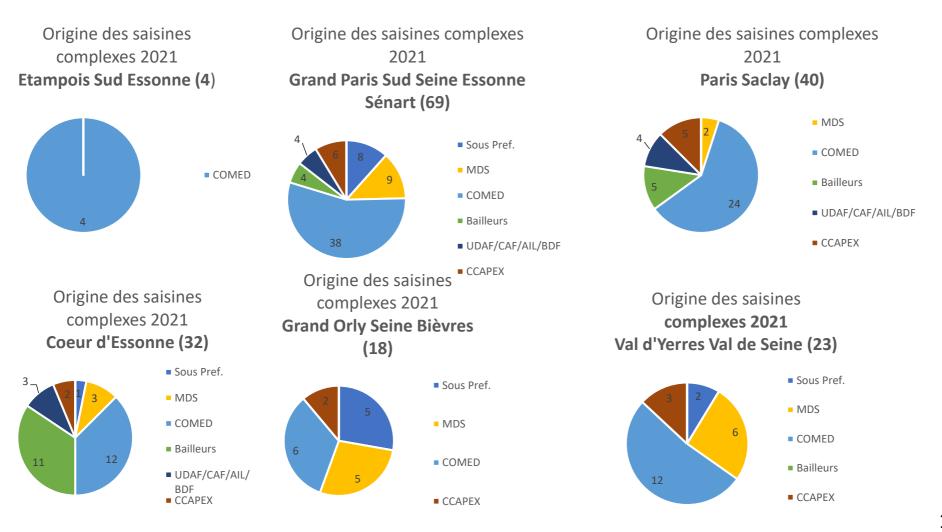


Origine des saisines complexes 2020 Val d'Yerres Val de Seine (33)

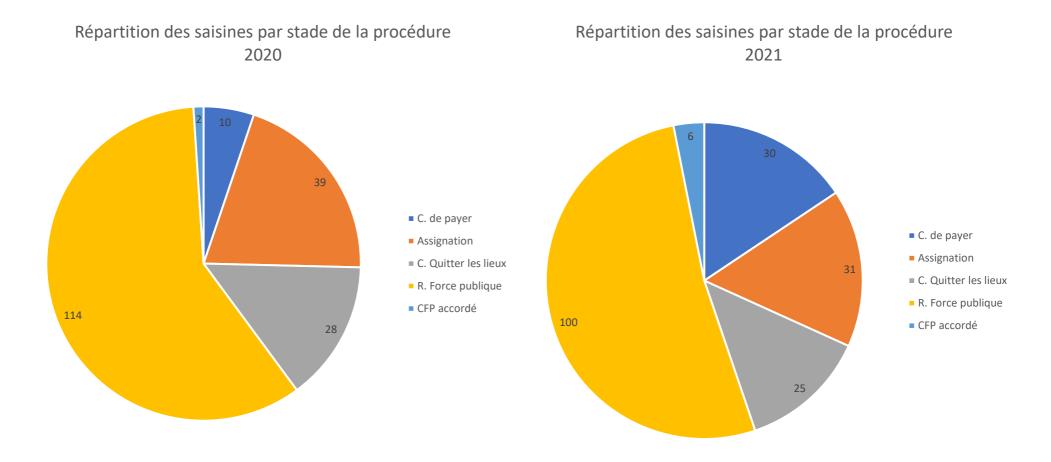


Bilan de la CCAPEX 2021

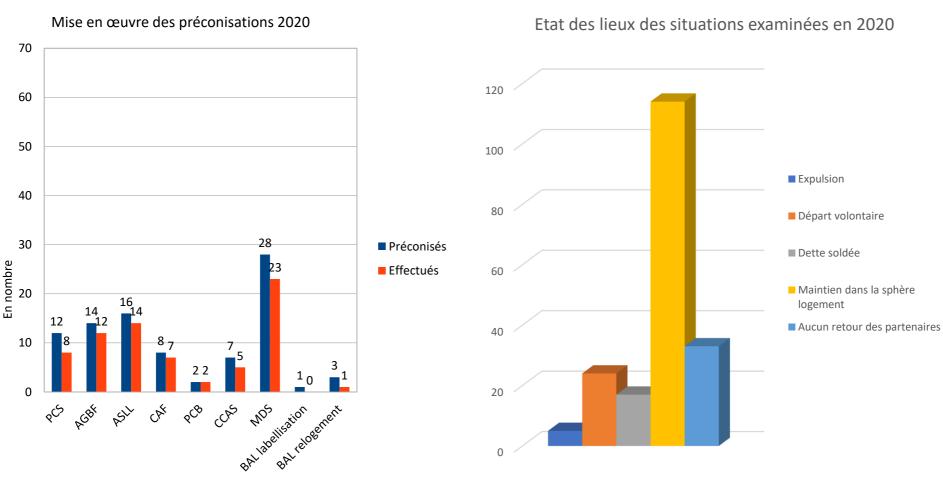
Focus sur les EPCI ayant obligation de mettre en place une conférence intercommunale du logement (CIL):



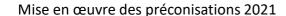
Activité de la CCAPEX en 2020 et 2021

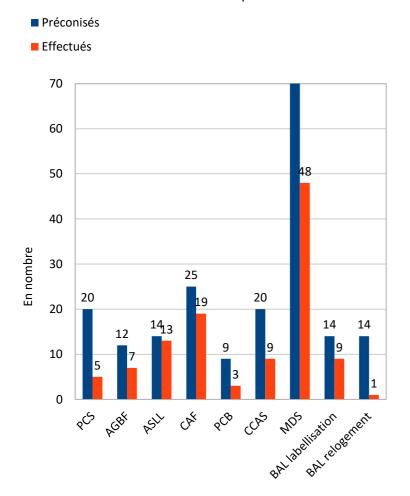


Bilan qualitatif de la CCAPEX en 2020

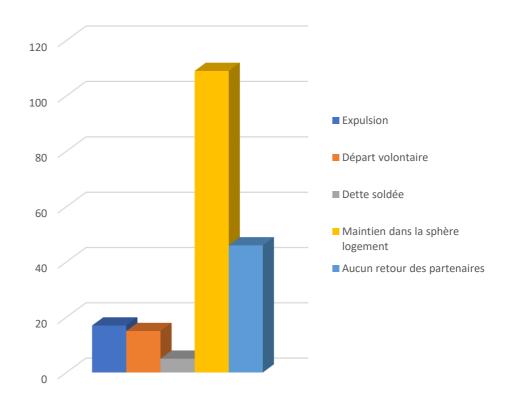


Bilan qualitatif de la CCAPEX en 2021



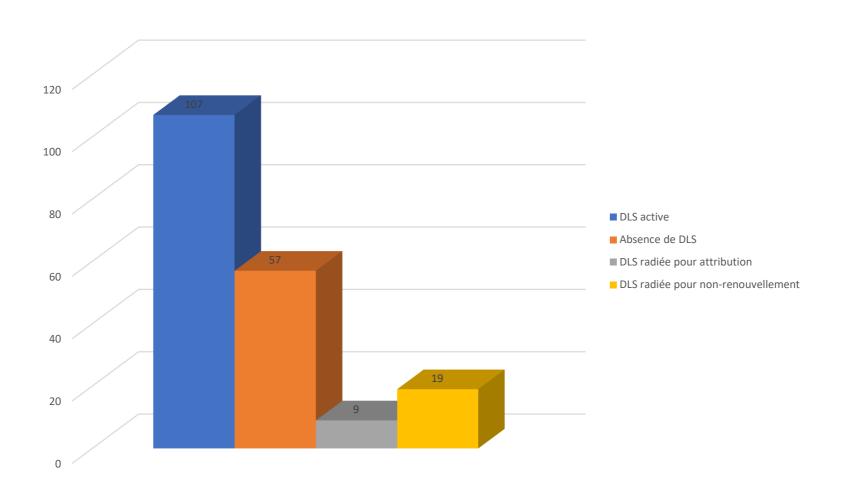


Etat des lieux des situations examinées en 2021



Bilan de la CCAPEX 2021

Focus sur les DLS pour les situations examinées en CCAPEX



Bilan 2020/2021 du suivi socio-juridique

Nombre de courriers de prévention envoyés en 2020 : 4 554 et 2021 : 4 869, soit + 7 %

Taux de réponse des usagers en 2020 : 8% et 2021 : 7 %

Nombre de ménages ayant repris le paiement du loyer en 2020 : 111 et en 2021 : 146, soit + 32 %

Nombre de dettes soldées en 2020 : 67 et en 2021 : 71, soit + 6 %

Nombre de rencontres MDS / CCAS / associations en 2020 : 31 et en 2021 : 47, soit + 52 %

Nombre de contact avec l'ADIL en 2020: 796 et 703 en 2021

Présentation de l'expérimentation sur l'équipe mobile PEX

Nature du projet: favoriser l'aller-vers pour les ménages menacés d'expulsion afin de réduire le taux de carence des diagnostics sociaux et financiers et la non comparution à l'audience de résiliation

Financement: obtention de crédits au titre du plan pauvreté pour deux ans.

Mise en œuvre en Essonne:

- Action conjointe de l'ADIL et de Tout Azimut.
- Au stade de l'assignation
- Concerne le parc privé
- Ménages en carence MDS pour la réalisation du diagnostic social et financier (obligatoire au stade de l'assignation

Comitologie:

Mise en place de comités de pilotage et technique regroupant la CAF, l'ADIL, Tout Azimut, la Direction du développement social du CD, la préfecture, la DDETS

Expérimentation en cours depuis avril 2021 étendue à l'ensemble du département depuis le mois de novembre 2021.

Informations auprès des TAD par l'organisation de sessions d'informations animées par l'ADIL et Tout Azimut

19

Le déploiement de l'expérimentation

Tout
azimut/ADIL
DDETS
CD- SPS-TAD

Depuis Novembre 2021:

- 7 Territoires d'action départementale et
- 17 services territorialisés sociaux (STS)
- 5 réunions co animées en intervention sur les réunions d'équipe des territoires
- **270** agents connectés : Administratifs, TS, cadres....
- 7 réunions « flash » avec les territoires pour une présentation opérationnelle des modalités de mise en œuvre

Les procédures de communication

LES CIRCUITS DE TRANSMISSION

- un fléchage des demandes identifiant le parc privé au stade de l'assignation par site ayant en charge la réalisation des diagnostics
 - des boites génériques dédiées pour encourager...

LA DEMATERIALISATION DES PRATIQUES

Depuis la Préfecture vers les services centralisés de la Direction du Développement social du Département pour un traitement rapide, prioritaire, précoce par les mêmes voies

Les procédures mises en place au sein du CD 91

LA REFLEXION SUR LES DELAIS DE TRAITEMENT

Une procédure administrative de resserrement des délais de réponse qui demeure compatible avec la procédure interne de traitement des assignations

Une priorisation de ces demandes pour une réorientation précoce vers l'Equipe mobile

LA CENTRALISATION DES DEMANDES DE DIAGNOSTICS SOCIAUX ET LEURS SUIVIS

Une trame des diagnostics remaniée, Un appui technique au quotidien par mail, téléphone, RV dédiés

Bilan de l'expérimentation sur l'équipe mobile PEX

Sur les 126 situations prises en charge au 31/12/2021:

- Absence de contact: 61%
- Contact établi: 23%
- Courrier revenu NPAI (départ du logement): 16%
- Corbeil Essonnes et Chilly Mazarin sont les deux communes qui ressortent le plus
- 10 bailleurs ont pris contact avec l'ADIL
- 5 dettes soldées
- 73 visites à domicile

Expérimentation qui doit permettre de réduire la non comparution à l'audience et plus globalement le nombre de baux résiliés sous réserve de l'adhésion à l'accompagnement.

Accompagnement pour un temps court afin de prendre les mesures urgentes et faire le lien avec l'action sociale de droit commun.

Recrutement de chargés de mission sortie de crise

Le Préfet de l'Essonne a mandaté l'ADIL afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de la politique de prévention des expulsions

A ce titre, des travaux conjoints vont être menés s'agissant du plan d'actions départemental de prévention des expulsions et de la réalisation de la nouvelle charte départementale de prévention des expulsions locatives.

Un bilan de la charte de prévention est actuellement en cours.

Des ateliers partenariaux seront organisés pour engager une réflexion collective sur les actions à mettre en œuvre ou à renforcer pour réduire les procédures et avoir une meilleure coordination des dispositifs de prévention.

Suivi du plan départemental d'actions de prévention des expulsions

Circulaire du 27 avril 2021: réalisation d'un plan d'actions

Objectifs:

- Réduire les CFP accumulés
- Echelonner la reprise de l'exécution des CFP
- Limiter l'afflux de nouvelles réquisitions de CFP

Mission confiée à Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances

Outils mobilisés:

- Création de l'AVDL hors DALO PEX
- Partenariat avec SNL par la mise à disposition de 10 logements temporaires pour des ménages dont l'expulsion est inévitable
- Coordination avec le 115
- Protocole logement d'abord
- Accord collectif départemental
- Appui de la chambre départementale des huissiers de justice
- Coordination avec les forces de l'ordre

LES MASP EN ESSONNE Mesure d'accompagnement social personnalisée

LE PLAN DE REDYNAMISATION DES MASP

BILAN 2021

LES MASP EN ESSONNE Mesure d'accompagnement social personnalisée

QUELQUES DEFINITIONS

- MASP 1 : mesure contractuelle d'accompagnement social et budgétaire sans gestion des prestations sociales
- MASP 2 : mesure contractuelle d'accompagnement social et budgétaire avec gestion des prestations sociales : « Le bénéficiaire du contrat peut autoriser le département à percevoir et à gérer pour son compte tout ou partie des prestations sociales qu'il perçoit, en les affectant en priorité au paiement du loyer et des charges locatives en cours » (art. L271-2 du CASF)

LES MASP 2 EN ESSONNE

LE PLAN DE REDYNAMISATION

un appui technique en central la mise en place de commissions centralisées la revisite des procédures

En juin 2020, l'ALFI a démarré sa mission lui permettant d'accompagner 25 ménages par an sur 3 ans

Ménages orientés par des TS de MDS ou CCAS



LE BILAN DE L'ANNEE 2021

21 mesures effectives dont 15 ont débuté et 12 ont été renouvelées

Durée moyenne d'accompagnement de 14 mois

LES CLIL EN ESSONNE Commission locale des impayés locatifs

La construction des CLIL

La carte des CLIL

La boîte à outils des CLIL

LES CLIL EN ESSONNE leur construction

Action 4.1 du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) Essonnien « Renforcer la prévention des expulsions locatives », dont l'un des objectifs est de :

- Renforcer la structuration des CLIL et travailler son articulation avec la CCAPEX opérationnelle
- Une structuration renforcée par
 - la diffusion des outils de mise en œuvre,
 - un pilotage renforcé et harmonisé.
 - un référentiel de fonctionnement des CLIL pour favoriser leur homogénéité
 - le rappel de l'inscription de cette instance dans une chaîne d'actions
 - Un objectif de présentation élargie de l'outil auprès des partenaires (Aorif, Udccas...)

LES CLIL EN ESSONNE

Réunion multi partenariale locale de concertation et de coordination créée sur la base d'une volonté commune de travailler ensemble à l'échelle d'un quartier, d'une commune voire d'une intercommunalité.

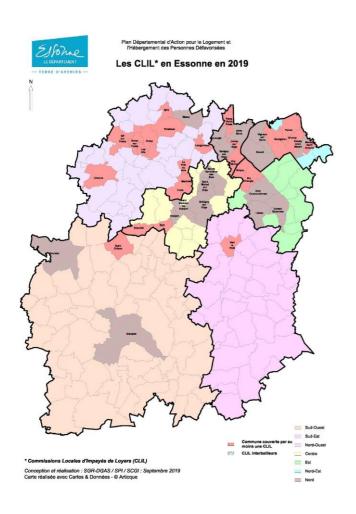
Objectif: créer une instance de négociations où s'élaborent des plans d'actions concertées visant à soutenir les locataires en difficultés de paiement.

<u>Partenaires</u>: les bailleurs sociaux, les CCAS, les MDS, l'UDAF, le FSL, certaines associations d'insertion par le logement. ..

Étude des situations d'impayés naissants et à la marge, des impayés lourds, lesquels sont plutôt traités par la CCAPEX opérationnelle.

Améliorer l'articulation entre ces deux instances afin de garantir la cohérence de la chaine de prévention des expulsions locatives.

LES CLIL EN ESSONNE la cartographie



Des CLIL renouvelées (Massy, Etampes...)

Des CLIL expérimentées (Vert le Grand, Ballancourt...)

Des CLIL initiées (Viry Chatillon, Fleury Mérogis, Leuville sur Orge, Linas, les Ulis, Palaiseau...)

Des CLIL mono bailleurs
Des CLIL interbailleurs

Une soixantaine de CLIL en 2021

Une boite à outils à la disposition des professionnels et des partenaires

LES CLIL EN ESSONNE la boite à outils proposée aux partenaires

Des outils techniques disponibles :

- Les courriers à l'attention du locataire
 - Le courrier d'information au locataire en amont de la commission
 - Le courrier d'invitation du locataire à participer à la commission
 - Le courrier de préconisation
 - Le courrier de mise à disposition ou de rendez-vous
- La fiche de recueil d'informations
- Le tableau de bord
- La convention fixe les engagements de chaque partenaire ainsi que les modalités de fonctionnement.